

Calendrier prévisionnel de la procédure d'avancement des enseignants-chercheurs (Année 2021)

Phases de la procédure	Dates
Phase de candidature	
Date de début de dépôt des candidatures dans ELECTRA	14 janvier 2021 – 10 heures
Date limite de dépôt des candidatures dans ELECTRA	11 février 2021 – 16 heures
<i>En parallèle, dépôt du dossier local auprès de la composante pour le 12 février 2021 au plus tard</i>	
Phase nationale (CNU)	
Transmission par la DRH de la liste des enseignants-chercheurs candidats et des dossiers Electra	12 et 15 février 2021
Période d'établissement des avis des composantes de formation et de recherche	16 février 2021 au 02 mars 2021
Date limite de transmission des avis des composantes à la DRH	02 mars 2021
Réunion du Conseil académique restreint pour établissement des avis à transmettre au CNU	12 mars 2021
Fermeture de l'application ELECTRA pour la saisie des avis du Conseil académique	19 mars 2021
Période de consultation des avis du Conseil académique par les enseignants-chercheurs	23 mars 2021 au 1er avril 2021 (16 heures)
Période de consultation par les enseignants-chercheurs des avis et des propositions de promotions du CNU	1er juin 2021 au 07 juin 2021 (16 heures)
Phase locale	
Transmission par la DRH des dossiers Electra, revêtus de l'avis du CNU, et des dossiers locaux aux composantes et unités de recherche	08 juin 2021
Désignation des rapporteurs membres du CACr et tirage au sort des rapporteurs experts	mi-juin 2021 au plus tard
Date limite de remontée des avis des composantes et, le cas échéant, des unités de recherche à la DRH	09 juillet 2021
Réunions du Conseil académique restreint	07 septembre 2021 (MCF) 09 septembre 2021 (PR)
Saisie des propositions de promotion par les établissements	13 septembre 2021
Date d'effet des promotions	1 ^{er} octobre 2021 (ou date à laquelle les conditions de promouvabilité sont remplies)